

Alerte météorologique: la Gironde passe en vigilance orange pour vents violents et vagues submersion

Vigilance orange vents violents

Au vu des informations transmises par Météo-France ce jour, le département de la Gironde vient d'être placé en vigilance ORANGE le risque de vents violents. Cette alerte est valable pour l'ensemble du département de ce jour 18h au dimanche 22 décembre 10h.

Une perturbation atlantique gagne rapidement le nord-ouest de la Nouvelle-Aquitaine en fin de matinée et se généralise cet après-midi à toute la région puis en soirée à l'ouest de l'Occitanie en s'accompagnant d'un renforcement du vent assez notable avec des rafales de sud-ouest de 70 à 90 km/h. En fin d'après-midi, un régime de fréquentes averses s'établit par le nord-ouest et le vent se renforce progressivement pour souffler en rafales de plus en plus violentes au cours de la nuit sur la bordure sud de la dépression nommée Fabien qui circule sur le nord du pays .

Ces violentes rafales touchent d'abord la Charente-Maritime et la Gironde. Les rafales attendues sont de 110 à 120 km/h sur la Gironde, pouvant atteindre 130 à 140 km/h près des côtes, voire un peu plus en bord de mer (avec un maximum entre 22h et 04h du matin). Ailleurs, elles seront comprises entre 90 et 110 km/h, localement 120 km/h sous des grains parfois orageux .

Vigilance orange vagues submersion

Météo France a également placé l'ensemble des communes du

littoral de la Gironde en vigilance ORANGE pour le risque de vagues submersion à compter de ce jour 18h jusqu'au dimanche 22 décembre 10h.

Ces vents tempétueux génèrent une mer très forte et provoquent une surélévation du niveau de la mer de l'ordre de 80cm à 1m de la Charente-Maritime au nord des Landes, et 40 à 80 cm plus au sud, dans un contexte de coefficients de marée pas très élevés (64). De fortes vagues vont déferler sur la côte avec des risques de submersion localisés et une érosion dunaire pouvant être notable. Le risque le plus fort concerne le bassin d'Arcachon où les risques de submersion sont plus marqués en raison des vents violents qui sont durables et au moment de la marée haute, notamment en fond de bassin.

La préfète demande aux maires de prendre toutes les dispositions afin de garantir la sécurité des personnes et des biens. Elle invite également la population à la plus grande vigilance et au respect des recommandations suivantes : limitez vos déplacements, les activités extérieures et nautiques, ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral, soyez vigilants en ville face aux chutes possibles d'objets divers, n'intervenez pas sur les toitures, ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol, rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.